



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 janvier 2021

### Crise sanitaire et difficultés économiques : la Caisse d'Epargne Ile-de-France accompagne les commerçants et entrepreneurs

**Le deuxième confinement et le couvre-feu ont porté un nouveau coup dur aux commerçants, artisans, professions libérales et entrepreneurs qui se sont trouvés dans l'obligation de restreindre leurs activités voire de fermer leurs portes, la Caisse d'Epargne Ile-de-France s'investit encore plus à leurs côtés pour leur permettre de rebondir et poursuivre leur activité, notamment en se digitalisant.**

#### **Nouveau délai de remboursement du PGE à la main des clients et sans distinction**

Les Prêts Garantis par l'Etat mis en place lors du premier confinement ont permis à bon nombre de professionnels de continuer tant bien que mal leur activité. Comme proposé par le gouvernement, les banques peuvent offrir à leurs clients de ne commencer à rembourser la partie capital qu'à partir de 2022. **A la Caisse d'Epargne Ile-de-France, chaque client peut choisir une solution adaptée à ses besoins, dans le cadre du PGE, pour ne commencer à rembourser le capital que sur l'année 2 du prêt. Cette solution est proposée à tous les clients professionnels de la banque francilienne et ce, sans distinction.**

#### **Un accompagnement pour franchir le cap de la digitalisation**

La fermeture des commerces a forcé les professionnels à repenser complètement leur activité, les obligeant à pratiquer désormais la vente en ligne et le click & collect.

La banque a donc lancé **IZ e-commerce** pour leur permettre de créer facilement une boutique en ligne. Avec ses partenaires **Trenta Axome**, agence spécialisée dans le e-commerce, et **Shopify**, première plateforme mondiale e-commerce pour les entreprises, la Caisse d'Epargne Ile-de-France est en mesure de proposer une première offre de boutique en ligne accessible pour une somme compétitive.

Le gouvernement prend en charge une partie de la somme pour la digitalisation des clients commerçants, artisans, restaurateurs et PME. C'est une solution clé en main pour les professionnels qui souhaitent ouvrir leur boutique en ligne avec un accompagnement personnalisé, ils bénéficient par exemple de conseils pour le référencement de leur site, un élément déterminant pour étendre leur périmètre d'activité et gagner en visibilité auprès de leur clientèle.

De plus, grâce à **PayPlug** intégrée dans l'offre, l'encaissement des achats peut se faire directement en ligne, de façon simple et sécurisée.





« En raison de la crise sanitaire, le passage au numérique est devenu une nécessité pour la survie de nombreux commerces. Avec seulement 9% des TPE et PME possédant une boutique en ligne selon le ministère de l'Economie, la Caisse d'Epargne Ile-de-France met un point d'honneur à accompagner au mieux tous ses clients professionnels en leur proposant des solutions qui soient rapides à installer et simples d'utilisation. Nous sommes un acteur clé de la montée en puissance des commerçants vers la digitalisation, nous observons d'ailleurs une accélération conséquente de leur taux d'équipement en offre numérique, compte tenu de la situation sanitaire et économique sur ce début d'année 2021. » indique **Nordine Si Mohammed, Directeur des marchés spécialisés\* à la Caisse d'Epargne Ile-de-France.**

Afin de maintenir et développer l'activité des clients commerçants pendant le contexte de crise sanitaire, **la nouvelle offre IZ E-commerce** équipe les clients d'un site marchand "sur mesure" permettant la captation (ou le maintien) d'une nouvelle clientèle.

Visualisez une vidéo présentant IZ E-commerce : <https://vimeo.com/486848734/2bd02803f0>

Ce site marchand offre également la possibilité d'intégrer une solution d'encaissement en ligne sécurisé compatible avec les besoins de livraison du client (Click & Collect, vente à emporter), des besoins qui se intensifiés avec la COVID.

#### **A noter, IZ E-commerce et PayPlug sont éligibles aux aides publiques :**

- ✓ Chèque numérique : jusqu'à 1500€ par la Région Ile-de-France
- ✓ France Relance : jusqu'à 500€ supplémentaires pour les commerces fermés en raison du COVID

\*A la Caisse d'Epargne Ile-de-France, la Direction des marchés spécialisés couvre un large périmètre de clientèles : les commerçants, les clients professionnels, les associations, les publics Majeurs-Protégés, les professions libérales, les franchisés ainsi que les entrepreneurs.

## **CONTACTS PRESSE**

---

### *Rumeur Publique*

Thierry Del Jésus – 01 55 74 84 92

Marie Goislard – 01 55 74 52 33

Alexandra Tevoedjre – 01 80 89 70 43

[ceidf@rumeurpublique.fr](mailto:ceidf@rumeurpublique.fr)

### *Caisse d'Epargne Ile-de-France*

Stéphanie Dupuis - 01 58 06 76 72

Sonia JOCITCH – 06 24 74 29 91

[presse@ceidf.caisse-epargne.fr](mailto:presse@ceidf.caisse-epargne.fr)

### **À propos de la Caisse d'Epargne Ile-de-France :**

Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Epargne Ile-de-France regroupe un réseau de 430 agences et 30 centres d'affaires, répartis sur l'ensemble du territoire francilien. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne également le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie.

Toutes nos actualités : <https://caisse-epargne-ile-de-france.fr/actualites/>

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

